

Mis en ligne par Revue de presse, le 8 mai 2015 (dernière m.a.j. : 28 février 2018)



*A l'évidence les langues anciennes subissent un triste sort. La suppression pure et simple des options n'a même pas été dite explicitement le 11 mars 2015, lors de la présentation de la réforme du collège 2016 (comme la disparition brutale du Capes de lettres classiques en 2013). Ainsi qu'on l'a appris depuis, aucun nouveau programme de langues anciennes n'a d'ailleurs été rédigé par le Conseil supérieur des programmes !*

*Les professeurs de lettres classiques ont alors pu légitimement parler de la suppression, de la disparition ou de la fin de l'enseignement des langues anciennes (comme dans cette pétition qui a réuni plus de 41.000 soutiens).*

Lire l'article sur : [Loys Bonod @ Marianne / La ministre et les langues anciennes : des mots qui bles...](#)